

## Région lausannoise

## L'édition 2017 du concours des nouvelles entreprises est lancée



**Le Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) doit récompenser les entrepreneurs les plus innovants**

Jean-Marc Corset

En Suisse, les jeunes entrepreneurs sont désormais très bien outillés pour lancer leur société. A un certain stade de développement, la recherche de finance-

ments se révèle certes délicate. Mais, quoi qu'on en dise, les jeunes pousses de la Silicon Valley doivent batailler tout aussi dur pour les obtenir. Encore faut-il convaincre de l'innovation de son produit et de son modèle d'affaires. C'est à quoi s'attendent les nombreux concours proposés aux jeunes entrepreneurs, en particulier le Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), dont l'édition 2017, la quinzième, vient d'être lancée.

«Les PERL ont été un déclencheur pour gagner en visibilité et en crédibilité à un moment-clé du développement de notre projet», déclare sur l'affiche de promotion du concours Deborah Heintze, cofondatrice de Lunaphore Technologies SA, qui a gagné le 1er Prix en



Deborah Heintze. ARC

2014. Son entreprise, qui a développé une technique d'analyse très performante des tissus permettant de suivre l'évolution des tumeurs cancéreuses, est désormais proche d'aboutir au produit final qui sera commercialisé. La start-up a pu profiter de cette notoriété - à laquelle ont contribué d'autres prix - pour se faire connaître des investisseurs. Elle a

ainsi déjà levé plusieurs millions de francs et elle emploie désormais une quinzaine de personnes.

Federico D. Andreani, délégué économique de Lausanne Région - l'organisme de Promotion économique qui organise le concours PERL -, se réjouit ainsi du coup de projecteur mis sur les centres d'excellence de l'agglomération lausannoise, l'EPFL Inno Park naturellement, mais aussi le nouveau Technopark Ateliers de la Ville de Renens - dédié au design industriel - et le BioPôle de Vennes-Epalinges. «Nous disposons d'un terrain plus que fertile d'entreprises existantes et en voie de création, sans oublier les nombreuses PME issues du secteur secondaire.»

Les dossiers de projets sont à remettre jusqu'au 13 janvier 2017

(<http://www.lausanneregion.ch/PERL>). Les candidats doivent être établis dans une des 27 communes de Lausanne Région. Après sélection et audition des meilleurs par un jury spécialisé, les lauréats seront récompensés le 17 mai lors d'une cérémonie au Palais de Beaulieu, retransmise en direct sur la chaîne La Télé.

Les récompenses sont dotées d'un total de 100 000 francs. Le vainqueur se verra attribuer le trophée PERL d'une valeur de 50 000 francs, les quatre autres lauréats de 10 000 francs chacun. Federico D. Andreani compte cette année sur une forte représentation des femmes entrepreneurs, à l'exemple de Deborah Heintze, ambassadrice de cette édition 2017.

## La semaine en Bourse



Thomas Veillet \*

## Gros doute dans la finance

Il y a une chose qui est récurrente dans ce monde fabuleusement instable qu'est la finance, c'est que l'on n'aime pas quand on ne sait pas. Plus le doute est grand, plus l'instabilité est forte. En ce moment, le doute est énorme.

Ce n'est pas tant l'économie et les fondamentaux qui s'y rattachent qui nous mettent dans le doute. Non, ce que l'on voit et ce que l'on entend est même plutôt encourageant. Tout est sous contrôle. Du côté de Washington, nous attendons paisiblement une hausse des taux d'intérêt directeurs en décembre et, plus loin, les derniers consensus laissent entrevoir une année 2017 en hausse d'à peu près 10%. C'est les stratégies de la finance qui le disent.

Le problème ne se situe pas du côté de l'année prochaine, mais plutôt du côté de la nuit prochaine. Il y a trois semaines, on s'attendait

«Une victoire de Hillary provoquerait un rallye de soulagement et une victoire de Trump un «krach» de désespoir»

à une victoire tranquille de la candidate Clinton. Mais depuis quelques jours, plus rien n'est évident et il se pourrait même que le type avec les cheveux orange devienne président à la place de la présidente. Un Brexit *made in USA* en somme.

Et ça, le marché n'y était pas préparé. A Wall Street, on préférerait Mme Clinton. Non pas qu'elle soit mieux que M. Trump. En termes de casseroles, elle n'a pas grand-chose à lui envier. C'est juste que les siennes semblaient plus «politiquement correctes» pour les financiers.

Depuis que Donald est remonté dans les sondages, le taux d'angoisse des marchés financiers est subitement remonté en flèche. Le S&P 500, indice de référence pour les Américains, vient d'ailleurs d'aligner neuf séances de baisse consécutives, chose qui ne s'était plus produite depuis 1980. Si le 8 novembre Donald Trump est élu, nous allons battre des records bien plus anciens.

En résumé, une victoire de Hillary provoquerait un rallye de soulagement et une victoire de Trump un «krach» de désespoir, à moins que les neuf dernières séances aient déjà largement anticipé la chose...

\* Fondateur du site Investir.ch

## A Orges naissent d'admirables architectures en bois lamellé-collé

## Des entreprises multiculturelles

En collaboration avec le CP Centre Patronal

## JPF-Ducret fournit d'énormes éléments de construction en bois suisse pour des réalisations phares de toute nature

Le démontage ces jours de la patinoire de l'Espace Odyssée, à Malley, ne provoque pas seulement de la nostalgie chez des milliers de hockeyeurs qui ont joué sous son toit. Dans l'entreprise de la famille Ducret, à Orges près d'Yverdon, on a un pincement au cœur. En 1996, elle a construit sa belle charpente cintrée, tout comme d'ailleurs la structure en bois de la patinoire principale de Malley, inaugurée douze ans plus tôt.

L'Odyssée est une des réalisations phares en bois lamellé-collé de Ducret-Orges SA, fondée en 1984 par Jean-Louis Ducret. Il était arrivé dix ans auparavant dans la charpenterie avec son savoir-faire dans cette technique de construction de plus en plus utilisée dans les années 1980. Il en a fait la spécialité de la maison, symbolisée également par la bibliothèque de l'Université, à Dornoy, appelée la «Banane».

Aujourd'hui, son fils Jean-Marc a pris les rênes de la société JPF-Ducret, née de la fusion, début 2013, avec JPF-Charpente à Bulle. L'entreprise a dès lors pris une nouvelle dimension en réunissant les activités des deux sites (Orges et Le Pâquier), qui produisent des structures, charpentes et façades bois. Elle construit toujours des patinoires - de Genève à Delémont, ou à Sion - mais aussi des assemblages de bois collés toujours plus complexes pour des écoles, des halles industrielles et de sport, des piscines, des centres équestres, etc.

Profitant de l'attrait pour le noble matériau chez les maîtres d'œuvre, JPF-Ducret est engagée sur de nombreux ouvrages d'architectes prestigieux. Elle a monté récemment la charpente de la nouvelle salle de conférences de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à Ge-



Les éléments de bois lamellé-collé sont assemblés à la main pour former des énormes kits de montage. JEAN-PAUL GUINNARD



«Nous avons la technique et pouvons réaliser le mouton à cinq pattes»

Jean-Marc Ducret Directeur général de la société JPF-Ducret

nève. Un projet à 50 millions de francs en bois indigène, l'entreprise utilisant exclusivement du bois suisse - essentiellement épicéa et sapin blanc - provenant de scieries de la région. Parfois du mélèze, qui résiste bien pour des éléments extérieurs, plus rarement du chêne.

Parmi ses réalisations originales, citons le Globe de l'Innovation, construit à Neuchâtel pour Expo.02, remonté après rénovation au CERN, à Meyrin, et plusieurs en Italie: le pavillon italien de l'Expo universelle de Milan - une tour bois et acier en forme d'arbre de 40 mètres de haut - une bâtisse en forme de baleine pour la banque Unicredit à Milan ou encore l'Opéra de la Fenice à Venise, reconstruit tel qu'à ses origines mais aux normes actuelles.

Le nouveau bâtiment de l'EPFL, de l'architecte japonais Kengo Kuma, qui vient d'être inauguré et qui doit servir de vitrine culturelle et scientifique sous un toit de 250 m de long, porte également la griffe JPF-Ducret. Son succès tient notamment à son système d'assemblage en bois lamellé-collé, léger et très résistant, développé depuis plus de vingt ans avec l'Ecole d'ingénieurs

d'Yverdon. Cette technique, brevetée sous le nom de Ferwood et agréée depuis cette année aux normes européennes, utilise des tiges métalliques scellées dans le bois avec de la résine époxy, explique Jean-Marc Ducret, ingénieur civil EPFL, qui a fait un doctorat en construction mixte acier-béton. «Ce système utilisé pour l'Odyssée - c'était nouveau à l'époque - nous permet de construire des éléments de plus grandes portées», soit 40 à 45 mètres comme au centre équestre d'Avenches. Il permet aussi de se passer de certaines pièces contraignantes en matière esthétique telle que broches, boulons, plaques ou clous.

Grâce à ses machines capables d'usiner des éléments de très grande taille, l'entreprise peut fournir des pièces sur mesure répondant aux choix de création des architectes. Aujourd'hui 10% à 15% de son chiffre d'affaires se font à l'exportation. «Nous sommes un peu plus chers en Suisse, mais nous avons la technique et nous pouvons réaliser le mouton à cinq pattes», observe l'entrepreneur, amusé par sa métaphore.

L'entreprise compte une centaine de collaborateurs sur ses deux sites, dont une quarantaine à

Orges. Il y a quelques frontaliers, mais la majorité du personnel, d'origine étrangère, a été formée sur place et travaille dans la société depuis plus de dix ans, se réjouit Jean-Marc Ducret.

Dans les vastes halles de l'entreprise à Orges - 8000 m<sup>2</sup> -, situées dans la zone industrielle du village, on découvre les stocks de planches de 4 mètres qui servent à produire les poutres en bois lamellé-collé jusqu'à 2 mètres de section. Après un tri mécanique de qualité (densité), les planches de bois sec brut sont portées à bonne température afin d'être collées bout à bout sur toute la longueur avant d'être collées ensemble et mises sous presses. Chaque élément est raboté et usiné dans toute sa dimension sous le contrôle d'un seul opérateur. Le directeur précise que la colle représente moins de 1% en poids et qu'après vingt-cinq à trente ans elle est éliminée sans traitement.

Entre 8 et 10 km de planches sont collées chaque jour de façon mécanisée. Mais les différents éléments sont assemblés manuellement pour former d'énormes kits de montage qui seront transportés sur le chantier en semi-remorque.

Jean-Marc Corset